

PRÉFET DE LA CHARENTE

Angoulême, le **28 OCT 2013**

Direction départementale des territoires

Service Eau – Environnement - Risques  
Unité environnement et milieux naturels

Affaire suivie par : Anne-Marie Gallo-Chollon  
Tél. : 05 17 17 38 57  
[anne-marie.gallo-chollon@charente.gouv.fr](mailto:anne-marie.gallo-chollon@charente.gouv.fr)

**COMITE DE PILOTAGE NATURA 2000  
du site « Vallée de la Tude »**

**Réunion du mercredi 9 octobre 2013**

Le comité de pilotage du site Natura 2000 FR 5400419 « Vallée de la Tude » s'est réuni le 9 octobre 2013, sous la présidence de M. Eric CAMBON de LAVALETTE, directeur départemental des territoires, dans la salle des fêtes de la commune de Charmant.

Participaient à la réunion :

M. Jean-Michel MOUNIER, association pour la mise en valeur des forêts du sud-Charente,  
Mme Dominique BLANLOEUIL, adjointe à la mairie de St Laurent de Belzagot,  
M. M. Christian DEPIS-FORT, représentant la commune de Juignac et la CDC du Montmorélien,  
M. Gaël PANNETIER, représentant le syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique du sud-Charente,  
Mme Audrey TRINIOL, chambre d'agriculture Charente,  
M. Pierre LANDRE, forestiers privés de Charente, syndicat départemental de la propriété privée rurale, CETEF 16.

Assistaient également à la réunion :

M. Nicolas CHASLARD, animateur du site, conseiller chambre d'agriculture Charente,  
Mme Anne-Marie GALLO-CHOLLON, chargée de mission Natura 2000, direction départementale des territoires

Etaient excusés :

M. Yann ROLLAND, chargé de mission Natura 2000, direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement,  
M. Michel TOUZEAU, maire de Courgeac.

OoOoo

M. Cambon de Lavalette se présente et remercie monsieur le maire de Charmant d'accueillir la réunion dans une salle de sa commune. Il précise qu'il représente le préfet, et remplace M. Papet, secrétaire général de la préfecture, retenu par d'autres obligations, qui préside habituellement les comités de pilotage.

Il rappelle le contexte de la réunion du jour. La dernière réunion de comité de pilotage a eu lieu en mars 2012, son objet était alors la présentation du programme d'animation sur les trois prochaines années. Il donne la parole à Nicolas Chaslard, animateur désigné du site.

Adresse postale : 7, 9 rue de la préfecture  
CS 12302

16023 ANGOULÊME CEDEX

Téléphone : 05 45 97 61 00 – Serveur vocal : 0.821.80.30.16

Accueil public : 43, rue du docteur Duroselle à Angoulême

Horaires d'ouverture : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 (vendredi fermeture à 16h00)

Sa présentation se décline en 4 phases. Elle est consignée dans le diaporama joint au présent compte-rendu.

### 1. Présentation de la nouvelle organisation de la chambre d'agriculture :

Audrey Triniol présente en introduction la nouvelle organisation de la structure en charge de l'animation du site, suite aux élections du printemps 2013, qui ont porté à sa tête une nouvelle équipe. Nicolas Chaslard précise qu'il est conseiller au sein du comité végétal et environnement

### 2. Rappels sur les caractéristiques du site

Nicolas Chaslard rappelle ces principaux éléments que sont :

- le périmètre,
- les enjeux dont le principal est l'eau,
- les 9 habitats d'intérêt communautaire et les 16 habitats d'espèces,
- les 39 espèces d'intérêt communautaire parmi lesquelles certaines sont menacées en raison de la disparition de leur habitat,
- les principales activités socio-économiques qui s'y pratiquent,
- les 5 objectifs généraux pour répondre aux enjeux de conservation et de restauration du site et leur déclinaison en objectifs opérationnels,

### 3. Bilan de la première année d'animation

Globalement toutes les actions prévues en année 1 ont pu démarrer. A noter :

- Un projet de contrat avec le conseil général afin de réduire la mortalité du Vison d'Europe et de la Loutre par collisions routières,
- Un projet de charte bien avancé avec l'association pour la mise en valeur des forêts du sud-Charente, ainsi qu'avec le syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique du sud-Charente et une troisième en prévision avec la fédération de pêche,
- Un programme de MAEt bien engagé avec 40 agriculteurs signataires ;
- Un bon niveau de mise en œuvre des actions de communication prévues dans le DOCOB.

Cependant l'animateur se heurte à des difficultés conjoncturelles provenant d'une part du projet de fusion des communautés de communes et d'autres part des futures élections municipales, ce qui freine l'engagement des collectivités dans leur action.

Il signale, en revanche une forte demande de la part des collectivités pour les actions de communication sur Natura 2000 afin de faire ressortir qu'il n'y a pas que des contraintes.

### 4. Perspectives pour l'année prochaine

Toutes les actions en cours seront poursuivies. L'animateur s'attachera plus particulièrement à développer les actions de sensibilisation envers les collectivités dans le but de leur adhésion à la charte. Il prévoit de rencontrer tous les maires. Il proposera également des interventions dans les collectivités.

## Questions diverses :

Concernant le projet de charte avec l'association de mise en valeur des forêts du sud-Charente, l'animateur propose un projet de fiche « Boisements de feuillus » à examiner. Quelques points sont à revoir, selon Jean-Michel Mounier. Cette fiche sera donc modifiée en concertation avec la DREAL, avant sa validation future.

M. Landré demande s'il existe un site informatique dédié à la vallée de la Tude : l'animateur répond que cette mise en place n'a pas été prévue au cahier des charges du programme d'animation.

M. Landré demande la communication d'un bilan financier, car il lui semble indispensable de rendre des comptes. Nicolas Chaslard indique que ce bilan n'est pas terminé pour 2013, l'année n'étant pas finie, mais il sera communiqué ultérieurement. Audrey Triniol précise que le budget global alloué à l'animation se monte à 7000 €, mais que celui-ci est d'ores et déjà largement dépassé.

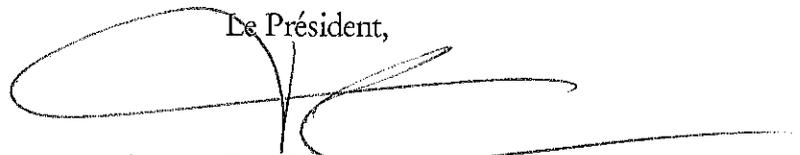
M. Landré aborde le sujet de la populiculture. De nombreux embacles ont été signalés par les techniciens rivière, suite aux intempéries de juillet dernier. Il estime qu'il y a un véritable choix politique à faire pour maintenir la filière qui représente 1200 à 1600 emplois en Poitou-Charentes. Il préconise de faire une étude pour déterminer les zones les plus favorables à la replantation. Il informe du recrutement par les professionnels de la filière d'un ingénieur pour promouvoir la charte « Merci le peuplier ». Audrey Triniol propose de le rencontrer..

S'agissant du programme MAEt, le président indique que désormais, c'est le conseil régional qui va piloter le 2<sup>e</sup> pilier de la PAC, donc on se trouve dans une année de transition : il est probable qu'on s'oriente vers une prolongation du programme jusqu'en 2015.

**Présentation du travail du technicien rivière :** pour terminer la réunion Gaël Pannetier, technicien rivière au SIAH du Sud-Charente, présente les nombreuses actions qu'il effectue sur le cours d'eau et ses affluents en partenariat avec l'animateur du site. Ces actions concernent entre autres le suivi qualité de l'eau, la continuité écologique, l'entretien des berges et autre préservation faune flore.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance en remerciant les participants présents et la municipalité de Charmant pour son accueil.

De Président,



Eric CAMBON de LAVALETTE

